

Jean à Terre-Neuve. En outre, des centaines de petits commerçants et hommes d'affaires, qui ont peine à joindre les deux bouts, feront peut-être faillite lorsqu'on donnera suite au Livre blanc sur l'impôt sous forme de projet de loi. Ils se verront ruinés lorsque la mesure à l'étude entrera en vigueur.

• (8.50 p.m.)

Avant de pouvoir donner mon accord à la taxe proposée, j'aimerais savoir à quoi servira l'argent qu'elle rapportera. La question n'est pas compliquée et elle est de celles auxquelles tous les Canadiens veulent une réponse. J'ai appris que le gouvernement envisageait de dépenser six millions de dollars à Sainte-Scholastique; il songe à rénover les installations de l'aéroport de Vancouver pour la bagatelle de quelque 30 millions de dollars et je crois savoir qu'une controverse se prépare, alimentée par le ministre des Transports (M. Jamieson), au sujet de l'aménagement des aéroports de la région de Toronto. Si c'est pour ces projets-là qu'on cherche à trouver de l'argent et que le gouvernement a pris des engagements, alors, en tant que contribuable canadien, je voudrais savoir, ainsi que mes 70,000 commettants et 22 millions de Canadiens qu'on me le confirme. L'an dernier, j'ai pressé un ami du premier ministre de Terre-Neuve, le ministre des Transports de prendre des mesures touchant l'aéroport international de Gander. Nous sommes au seuil d'une époque où les pistes de 8,900 pieds ne suffisent plus et il nous faut, dans cet aéroport—comme, j'imagine, dans la plupart des aéroports du Canada—agrandir le réseau des pistes pour y recevoir des avions plus grands et plus rapides qui exigent des pistes de 11,000 pieds. Si c'est à des fins de ce genre que doit servir cet argent, il se peut que je change d'avis.

J'aimerais traiter maintenant d'une autre question. Nous parlons de compétence. Je ne suis à la Chambre des communes que depuis quelques mois et chaque jour on nous parle de compétence dans le gouvernement. Aujourd'hui, j'ai appris qu'un montant de \$400,000 d'investissements des contribuables canadiens allait servir à l'aménagement du nouveau ministère des Communications.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me permets de rappeler au député qu'il faut parfois tenir compte de la règle de pertinence. Le député s'écarte énormément du principe du projet de loi à l'étude et je le prie de revenir au sujet dont la Chambre est saisie. Si l'on permet au

[M. Lundrigan.]

député de faire valoir ses raisons et la thèse qu'il apporte à la Chambre, d'autres députés vont sûrement vouloir bénéficier du même privilège et ils y auraient droit. Nous discuterions alors de toutes les choses imaginables sauf de ce dont la Chambre est saisie. J'exhorte le député à ne pas l'oublier.

Des voix: Bravo.

M. Lundrigan: Je ne vois pas pourquoi les membres du Nouveau parti démocratique applaudissent à votre décision. C'est une chose difficile à comprendre lorsqu'on a entendu leurs discours. Je voulais prouver quelque chose et comme je ne suis pas de ces avocats compétents, il se peut que je ne pose pas mes prémisses très clairement, mais je voulais établir un rapport entre la compétence et le gouvernement et le besoin de nouveaux impôts de la part du gouvernement. Ce que je voudrais signaler, c'est que si je dois appuyer cette hausse de taxes, j'aimerais que le gouvernement fasse preuve d'une plus grande compétence dans ses dépenses.

Des voix: Bravo.

M. Lundrigan: Une chose qui va préoccuper bien des Canadiens, c'est de savoir qu'ils sont peut-être l'un des peuples les plus lourdement imposés du monde libre, ce qui aura des répercussions croissantes. Où fixera-t-on la ligne de démarcation? A l'heure actuelle, les Canadiens sont taxés directement et indirectement—les économistes peuvent en attester—pour financer les aéroports et permettre au gouvernement d'assurer un service à la population canadienne. D'autre part, on impose une taxe aux Canadiens pour l'utilisation d'un service pour lequel ils ont déjà payé. Quel impôt va-t-on leur imposer pour utiliser les bureaux de poste? Va-t-on porter l'affranchissement de 6 à 8 c.? Lorsque j'examine le projet de loi dont nous sommes saisis, j'en conclus qu'on n'a pas tenu compte de certains points soulevés par les députés. Ce projet de loi ne semble pas avoir fait l'objet d'une mûre réflexion. A vrai dire, il semble qu'on l'ait composé à la va-vite pour se procurer de l'argent facilement. Voilà mon impression.

On n'a pas tenu compte des questions comme celles qu'ont soulevées, par exemple, le député de Calgary-Centre et celui d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) pas plus que celles concernant par exemple une personne qui utilise les aménagements de l'aéroport trois ou quatre fois par semaine ou six ou sept fois